

Réf: Dossier 317192

## Avis de constitution

### SOCIETE « LA SUPERETTE DE ZIKOBRE »

Siège SERIHIO S/P DE GAGNOA JUSTE AU ROND  
POINT ; 22 BP 164 ABIDJAN 22, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA SUPERETTE DE ZIKOBRE »

Objet : ACHATS ET VENTES DE DIVERS PRODUITS ,  
COMMERCE GENERAL , IMPORT-EXPORT , DIVERS  
PRESTATIONS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social SERIHIO S/P DE GAGNOA JUSTE AU ROND  
POINT ; 22 BP 164 ABIDJAN 22, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DASSE AGUI TOUSSAINT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GAG-01-2024-B13-00021 du 06/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

